

Objectifs à atteindre	Finalité(s)	Type de territoires concernés	Fonction stratégique
.Maintenir une activité économique dynamique et diversifiée .Protéger l'environnement et les paysages .Développer la communication et la solidarité entre les agriculteurs et les consommateurs (et différents acteurs)	.Economiques .Environnementale .Sociale	.Littoral .Rural .Urbain	.Corrections des atteintes .Prévention des pollutions .Innovation

Projet de C.T.E. collectif du Pays de Lorient

14

Porteurs de projets

Cap l'Orient et communes concernées, CA 56, ETAT

Partenaires associés

Syndicat du Scorff, SAGE Blavet, Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement

Coût de l'opération

A définir

Origine des financements

Cap l'Orient, FFCTE (Ministère de l'Agriculture)

Calendrier de réalisation

2002-2007

DESCRIPTIF ET CONDITION DE FAISABILITÉ :

Le Contrat Territorial d'Exploitation est un engagement signé pour 5 ans par l'exploitant et l'Etat. L'agriculteur construit un projet d'exploitation qui lui permettra de mettre en œuvre des actions concourant à élargir la fonction de son exploitation au-delà de ses activités traditionnelles pour répondre à des enjeux environnementaux et économiques.

La mise en place d'un C.T.E. collectif, permet à l'agriculteur d'obtenir un financement majoré de la part de l'Etat. Le CTE collectif répond aux spécificités territoriales du Pays de Lorient, notamment celles liées à la proximité d'une agglomération et à l'existence d'espaces naturels sensibles.

Les thèmes d'actions du C.T.E. collectif :

1. Volet économique :

- contrecarrer les effets de la pression foncière
- favoriser la diversification (circuits courts, agritourisme, agriculture biologique, agriculture durable)
- favoriser l'emploi et les démarches de qualification de la production
- accroître la communication.

2. Volet environnement :

- améliorer la qualité de l'eau
- aménager les espaces ruraux et bâtis, valoriser les paysages et respecter les espaces naturels
- soutenir des actions prévues dans les espaces NATURA 2000
- gérer et valoriser les déchets agricoles et urbains.

Conditions de faisabilité :

Le C.T.E. n'étant pas obligatoire, la réussite du C.T.E. collectif dépend de la mobilisation des agriculteurs du Pays de Lorient, et donc de leur association à sa conception et sa mise en œuvre.

AXE STRATEGIQUE

Maintien des usages agricoles et mutation des pratiques
Reconquête de la qualité de l'eau

Indicateurs de

- RÉALISATION : nombre de CTE signés
- RÉSULTAT : évolution du nombre d'exploitations, du nombre d'actifs agricoles et des projets de diversification
- IMPACT : quantités des actifs naturels, valeur ajoutée de l'exploitation, pérennité des espaces agricoles, opérations de communication

Actions associées

Sphère rurale

